

43^{èmes} Assises Nationales du



Les violences intrafamiliales : la libération de la parole !

Force

Parole

Protéger

Soutenir

Système

Loyauté

Tabou

Avant Programme

Saint-Malo
5,6 et 7 Avril 2023
Palais du Grand Large

« Les violences intrafamiliales : La libération de la parole »

En France, chaque année, plus de 160 000 mineurs sont victimes d'agressions sexuelles, de viols et mauvais traitements. Combien en meurent ? La plupart de ces violences ont lieu au sein de la cellule familiale...celle qui devrait apporter bienveillance et protection. A ce terrible bilan, s'ajoutent les situations des violences conjugales. Près de 220 000 adultes sont victimes des violences de leur conjoint ou ex conjoint. La crise sanitaire et les confinements de 2020 et 2021 ont aggravé la situation. Selon le Ministère de l'Intérieur, le nombre de victimes de coups et blessures volontaires sur personne de 15 ans et plus, dans le cadre intra familial, a nettement augmenté durant cette période.

Les effets de ces violences intra familiales (V.I.F) sur le développement de l'enfant sont connus. Les neurosciences démontrent l'impact d'un quotidien insécurisant et menaçant que constituent ces violences sur la construction des enfants, victimes, dès lors qu'ils sont témoins. Dans un climat de stress et face aux maltraitances, les capacités d'apprentissage, relationnelles et psychiques sont entravées. Les agressions physiques, sexuelles, verbales, psychologiques, surtout lorsqu'elles concernent les adultes sensés les protéger, créent un climat de vie quotidienne marqué par l'insécurité et la menace.

Au-delà des statistiques, depuis quelques années, la parole des victimes de violences conjugales et d'inceste se libère publiquement. Avec force, ces personnes ont le courage de briser les tabous, de lever le voile sur ces drames intimes, d'exposer les préjudices subis, jusqu'à parfois faire exploser leur sphère familiale. La société et les institutions prennent progressivement conscience de l'ampleur du « phénomène » et de la gravité des faits, n'épargnant aucun milieu social. Des mesures, des lois, des actions se construisent pour prévenir et protéger.



Mais pour les enfants, parler des violences subies au domicile, par des personnes qu'ils aiment, reste difficile. Il s'agit là encore pour eux d'une prise de risque. Lorsqu'ils franchissent le pas, le message peut rester incompris par les adultes qui les entourent et les réduire à nouveau au silence. Pour cela, une attention aux signaux faibles et une écoute attentive des enfants est indispensable pour repérer ces violences au plus tôt, répondre à leur besoin de sécurité et intervenir pour limiter leurs pertes de chance.

Les professionnels de la protection de l'enfance sont au cœur de cet enjeu, au quotidien. L'intervention auprès des enfants victimes de violences intrafamiliales est devenue une mission aussi essentielle que délicate : recueillir la parole, repérer les signes de souffrance, identifier les facteurs de protection, de résilience, mettre en place les soins, protéger et accompagner les victimes, prévenir la reproduction des comportements violents, intervenir auprès des auteurs. Cette mission nécessite méthodes, formations et accompagnements des professionnels.

Pour autant les travailleurs sociaux ne pourront relever seuls ce défi, qui implique l'engagement de l'ensemble des pouvoirs publics ainsi que l'ensemble des institutions.

C'est pourquoi, en 2023, le CNAEMO souhaite faire écho à cette parole des victimes de violences intrafamiliales en portant lors de ses Assises Nationales une réflexion collective sur les fonctionnements, organisations et pratiques professionnelles à la hauteur de l'enjeu, au profit d'une protection efficace des enfants.



Mercredi 5 Avril 2023

MATIN

Libération de la parole, urgence des actes

Depuis quelques années, les évolutions sociétales ont permis aux victimes de violences sexuelles de lever certains tabous. Plusieurs mouvements, à l'instar de MeToo, offrent un nouveau support d'expression aux victimes, à travers les réseaux sociaux en particulier. La parole se libère alors, s'étend et permet à davantage de personnes de dénoncer publiquement des agressions, des viols, des maltraitements, vécus dans les cercles, sportifs, associatifs, religieux et familiaux.

Enfin sortis du secret que souvent le système familial induit, les enfants-victimes, sur lesquels notre regard se porte, tentent de lever le voile sur une réalité douloureuse et terrifiante, et engageant, à travers cette parole libérée, la société, les pouvoirs publics et politiques, les professionnels de la protection de l'enfance, à les écouter.

La Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Eglise (CIASE) en février 2019 et la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants (CIIVISE) depuis février 2021, sont créées pour entendre ces victimes, porter leur parole, comprendre et prévenir ces violences. Ces commissions font l'état des lieux d'un phénomène des violences massif, qui repose sur des mécanismes identifiés, présentant un caractère systémique et dont la qualité des auteurs aggrave le traumatisme des victimes.

Quels sont les effets de ce mouvement de libération de la parole et de ces recueils de témoignages sur la société ? Seront-ils réellement entendus ? Pourront-ils donner le jour à des actes politiques capables de protéger ?

L'émergence d'une parole : les conditions d'une écoute

La parole exprime la pensée par l'intermédiaire du langage. Elle sert avant tout à communiquer, favorisant le lien à l'autre. La parole est reliée aux affects et aux représentations conscientes et inconscientes. Le sujet est d'abord pensé, mis en mots, puis parlé par d'autres.

L'enfant (du latin infans – qui ne parle pas) a longtemps besoin d'un porte-parole incarné par ses parents ou tout autre adulte amené à s'occuper significativement de lui. Ce processus de subjectivation définit le développement du langage et d'une parole propre ; il n'y a pas de parole sans sujet.

Mais l'enfant apprend aussi à se taire par prudence, respect, calcul. Se taire, c'est aussi un pouvoir, un contrôle, là où on attend une parole. Partagé entre la honte et la crainte de ne plus être aimé ou de trahir ses parents, le repli dans le silence est pour lui le moyen le plus sûr de ne pas réveiller des conflits intérieurs avec lesquels il a souvent appris à cohabiter. Ainsi, dans un contexte de violence dans la famille, la parole qui s'échappe, à l'insu ou non de l'enfant, est-elle pour autant une demande de libération ?



APRÈS-MIDI

L'interdit de l'acte, le tabou de la parole ! Une approche anthropologique

Les violences intrafamiliales qui atteignent les enfants, concernent tous les registres des violences : physiques, psychologiques, sexuelles. L'interdit des violences est un interdit fondamental, organisant la vie en société. Force est de constater qu'il ne suffit pas d'interdire pour que les pratiques cessent. La plupart des violences sur les enfants est perpétrée par des adultes qu'ils connaissent et qui sont responsables de leur protection et de leur sécurité.

Les anthropologues nous aident à penser la fonction des violences dans les dynamiques familiales en prenant en compte le contexte historique, sociologique et culturel. L'ampleur de ces violences dans notre société nous invite à considérer que loin d'être interdites, elles sont intériorisées, légitimées, banalisées, répétées.

Les interdits fondamentaux de la violence ou de l'inceste ne seraient peut-être pas les régulateurs ou organisateurs humanisant que l'on pensait. Ils seraient davantage un moyen de maintenir le silence sur les gestes commis pour éviter toute forme d'exclusion des groupes d'appartenance.

Face à la violence, reconnaître l'enfant en soi ?

Lorsque les philosophes ont réfléchi la question de l'enfance, c'est presque toujours, semble-t-il, pour penser son éducation ; celle qui positionne l'adulte auprès des enfants, à partir des concepts d'autorité, limite et sanction.

La psychanalyste Alice Miller (1923-2010) a mis en perspective l'installation, de génération en génération, des mécanismes de ce qu'on appelle aujourd'hui les « violences éducatives ordinaires ». Elle a ouvert la voie vers la prise en compte des effets de la soumission de l'enfant à son parent qui use, pour ce faire, de manière consciente ou inconsciente de violences, physiques et psychiques.

De son côté, le philosophe Jean-François Lyotard (1924-1998) nous invite à considérer la notion d'enfance comme une voix intériorisée, à laquelle il faut prêter une attention particulière et apporter une réponse. Sans cette réponse à l'enfant, les adultes seraient coupables de surdité à son égard.

Alors ? Comme prendre soin de l'enfant ? S'agit-il vraiment d'être un parent compétent, « bienveillant » ? Il nous faudra faire avec des manques et des incomplétudes.



Jeudi 6 Avril 2023

MATIN

Repérer la violence, entre signaux faibles, non-dits et dénis

Toute personne intervenant auprès d'enfant peut être amenée à détecter des signes d'un contexte de violence au domicile. Pour les professionnels de la protection de l'enfance, cette vigilance fait partie de leurs missions, requiert des compétences spécifiques et un savoir-faire qui s'apprend. Cette expertise est souvent mise à mal lorsque les enfants insécurisés, méfiants, effrayés, se sentant accusés, responsables,... taisent la violence qu'ils subissent dans le cadre familial. La plupart des enfants victimes de violences au sein de leur famille garde le silence sur ce qu'ils vivent.

Dans ce contexte, l'attention portée aux enfants, plus qu'à leurs parents, et l'observation des signaux dits « faibles » sont essentiels. Comment les professionnels peuvent-ils les identifier et les interpréter, avec quelles méthodes et approches ? Surtout, comment peuvent-ils se préserver du risque de passer à côté, de ne pas voir cette violence et rester sourds aux signaux des enfants ?

Accompagner la parole libérée , la nécessité d'une prise en charge globale

« Focus » sur les travaux scientifiques, les innovations, les expériences menées pour lutter contre les violences et accompagner les enfants victimes (outils, espace de soins, initiatives locales...)



Jeudi 6 Avril 2023



APRÈS-MIDI

Intervenir dans un contexte de violences intrafamiliales : le professionnel au cœur des tensions

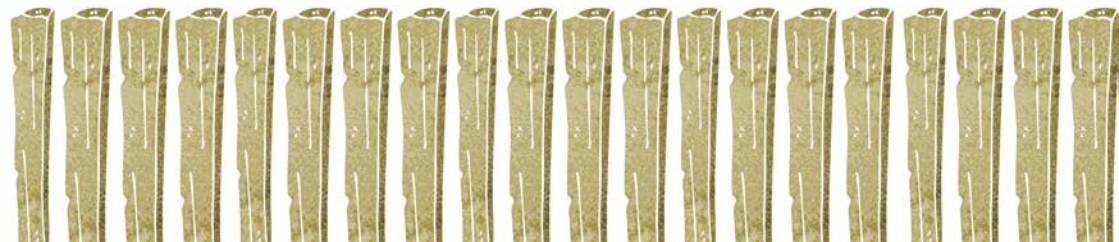
En protection de l'enfance, le travailleur social entre dans un système familial qui dysfonctionne et qui le conduit à faire face à des tensions multiples au cours de ses interventions. La liste des questionnements éthiques et professionnels qu'il peut rencontrer est longue. Il doit se préserver de la violence, veiller à ne pas y contribuer par son intervention en repérant les dynamiques à l'œuvre, savoir évaluer les justes limites de son action, identifier quand il faut intervenir pour protéger l'enfant au risque de mettre à mal la confiance, le travail d'accompagnement en cours, mesurer l'impact de son action ou de son inaction....

S'ajoute la réalité d'un système de protection de l'enfance saturé, où les décisions judiciaires et administratives ne sont pas toujours effectives....

Quelles ressources pour les professionnels ?

C'est dans cette complexité que les professionnels doivent conduire leur action et accompagner les membres de la famille à se réapproprier de nouveaux modes relationnels. Nous verrons comment les uns et les autres ont traduit et pris en compte ces questionnements dans leur pratique.

Tour d'horizon des initiatives adaptées pour accompagner et soutenir les professionnels dans ces interventions complexes.





Vendredi 7 Avril 2023

MATIN

Soutenir le processus de résilience

Soutenir les facteurs de résilience, en intensifiant des comportements qui atténuent les risques et protègent de l'adversité est l'une des réponses à proposer aux enfants ayant subi un parcours traumatique. Le modèle de résilience souligne les possibilités pour un individu de pouvoir se construire, malgré les défaillances familiales, éventuellement en appui sur des étayages extrafamiliaux et permet des scénarios qui s'éloignent des prédictions pessimistes et déterministes. Cette approche apporte des réponses salutaires à l'étude des familles maltraitantes. Malgré les contextes de carence et de maltraitance, ce modèle contribue à placer les familles en acteurs de leur devenir.

Travailler sur la résilience consiste à explorer les ressources individuelles et environnementales des enfants et à aider à les activer en leur offrant plusieurs opportunités ou supports pour les développer. Le modèle de résilience encourage de nouvelles modalités thérapeutiques et socio-éducatives pour les professionnels de la protection de l'enfance.

Conclusion des Assises en fin de matinée.



**Les Assises Nationales du Cnaemo
Edition 2023
Palais du Grand Large à Saint Malo.**

INSCRIPTIONS ET TARIFS

Facile et rapide pour vous inscrire

Via la billetterie en ligne, inscriptions ouvertes
dès le 1er Décembre 2022

Sur www.cnaemo.com

Rubrique Assises et Journées d'Etudes = Rubrique BILLETTERIE

Pour toutes informations concernant les inscriptions :

- le secrétariat du siège du CNAEMO :
contact@cnaemo.com ou 09 82 35 41 31

- Par la poste :
10 rue Baptiste Monnoyer 59000 Lille

L'inscription comprend l'entrée aux 2 jours ½ des Assises Nationales du CNAEMO et les repas du midi des 5 et 6 Avril 2023.

(Paiement avec l'inscription en ligne et avant l'évènement, sauf convention)

Date limite d'inscription / 29 Mars 2023

Attention : Le tarif adhérent est réservé aux salariés des associations adhérentes en 2022. Les adhérents travaillant dans une structure non-adhérente au CNAEMO en 2022 ne peuvent pas bénéficier de ce tarif préférentiel.

	Jusqu'au 31/01/2023	Dès le 01/02/2023
Adhérent	335€	365€
Non adhérent	365€	395€

Soirée Festive du jeudi 6 Avril 2023 : 35€

(Paiement avec l'inscription en ligne, charge au participant de rembourser son institution ou à l'institution de refacturer à son salarié. L'inscription à la soirée festive ne pourra se faire indépendamment de l'inscription aux Assises.)



LE CNAEMO CONTINUE DE PENSER QUE LE MILITANTISME PASSE EGALEMENT PAR UNE ADHESION POUR UNE PLUS FORTE REPRESENTATIVITE DE NOTRE SECTEUR...

Concilier la volonté de faire évoluer ses pratiques professionnelles tout en s'enrichissant des expériences des autres à travers l'échange, la transmission, le débat, la créativité... Faire partie d'un réseau de professionnels important qui agit sur le plan régional, national et Européen... Défendre le Milieu Ouvert et au-delà, c'est militer pour une Protection de l'Enfance juste !

Suivez nous sur les Réseaux Sociaux !



LES ASSOCIATIONS PORTEUSES EN LOCAL



NOS PARTENAIRES À NOS CÔTÉS...



10 rue Baptiste Monnoyer - 59800 Lille
09 82 35 41 31 - contact@cnaemo.com
www.cnaemo.com